

Règles pour la transition d'eduQua:2012 à eduQua:2021

La norme révisée eduQua:2021 a été validée le 23 novembre 2021 par le Service d'accréditation suisse SAS pour la certification sous accréditation et adoptée le 24 novembre par l'organe responsable, le comité de la Fédération suisse pour la formation FSEA. La norme de qualité a été publiée le 15 décembre 2021.

Les informations et réglementations importantes pour la transition entre l'ancienne norme de certification et sa version révisée sont résumées ci-dessous.

Type de certification	Système de management
Ancienne norme de certification	eduQua:2012
Nouvelle norme de certification	eduQua:2021
Propriétaire de la norme	Fédération suisse pour la formation continue FSEA Oerlikonerstrasse 38 8057 Zurich alice.ch
Documents	Norme de qualité eduQua:2021 Règlement pour la procédure de certification eduQua:2021
Délai de transition	Durée Début Fin
	3 ans, 6 mois à compter de la publication de la norme eduQua:2021 révisée 15.12.2021 30.06.2025
Recertifications et nouvelles certifications d'après l'ancienne norme possibles au maximum jusqu'au	31.12.2022. Passé ce délai, toutes les recertifications et premières certifications doivent être effectuées selon la nouvelle norme.
Certifications selon la nouvelle norme au plus tôt possibles à partir du	01.02.2022 ou après accréditation des organes de certification par SAS.
Informations	La norme de qualité révisée eduQua:2021 a été publiée le 15.12.2021 et est alors entrée en vigueur. Les documents Norme de qualité, Règlement de la procédure de certification et Directive ont été publiés le 15.12.2021 sur le site alice.ch .

Zurich, le 15.12.2021

Fédération suisse pour la formation continue FSEA
Secrétariat eduQua

Secrétariat eduQua